

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

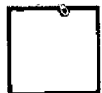
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00179 Numéro SIREN : 335 781 795 Nom ou dénomination : A.M.V. METALLERIE

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2021 sous le numéro de dépôt 9735



SAS AMV METALLERIE

Au capital de 105 000 euros

Siège social : 7 Rue Modeste Goulet
51100 REIMS

RCS REIMS B 335 781 795

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

*certifié conforme
la présidence*



Bat A4 Allée Santos Dumont
51100 Reims



1 Bd. Charles Ballet
10000 Troyes



Reims +33 (0)3 26 47 44 55
Troyes +33 (0)3 25 81 42 72



e.moreau@cabinet-egele.fr
pjo.egele@cabinet-egele.fr



A l'assemblée générale,

1) Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS AMV METALLERIE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2) Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-avant nous attirons votre attention sur l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de l'association tel qu'exposé dans la note « Impact de la pandémie due au Coronavirus (COVID-19) » de l'annexe des comptes annuels.

3) Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Nous nous sommes attachés à vérifier la réalité et l'exhaustivité du chiffre d'affaires de l'exercice par rapprochement avec le suivi des facturations ;
- Nous avons porté une attention particulière aux conditions de reprise de l'abandon du compte courant antérieur ;
- Nous avons par ailleurs porté une attention particulière aux valorisations des travaux en cours.

4) Vérification des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

6) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

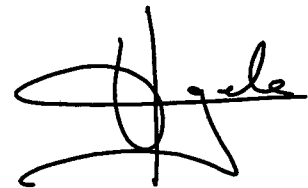
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 15 juin 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'J' followed by 'egele'.

Pierre J. EGELE

Bilan et Compte de Résultat

AMV METALLERIE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 836	9 836				
Fonds commercial	2 000		2 000	0,24	2 000	0,28
Constructions	32 648	18 177	14 471	1,72	17 901	2,54
Installations techniques, matériel & outillage industriels	100 337	97 293	3 044	0,36	3 053	0,43
Autres immobilisations corporelles	75 392	58 669	16 722	1,99	20 371	2,89
Autres Participations	712		712	0,08	712	0,10
Autres immobilisations financières	232		232	0,03	232	0,03
TOTAL (I)	221 156	183 975	37 181	4,42	44 268	6,29
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	20 773		20 773	2,47	22 807	3,24
En cours de production de biens	18 100		18 100	2,15	59 318	8,42
Clients et comptes rattachés	484 837	3 689	481 148	57,26	351 905	49,97
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	17 914		17 914	2,13	141	0,02
. Organismes sociaux	1 726		1 726	0,21	98	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices	22 698		22 698	2,70		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 387		20 387	2,43	16 476	2,34
. Autres	728		728	0,09	2 584	0,37
Disponibilités	180 211		180 211	21,45	165 339	23,48
Charges constatées d'avance	39 390		39 390	4,69	41 355	5,87
TOTAL (II)	806 764	3 689	803 075	95,58	660 024	93,71
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 027 920	187 664	840 256	100,00	704 292	100,00

AMV METALLERIE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 105 000)	105 000 12,50	105 000 14,91
Réserve légale	10 500 1,25	10 500 1,49
Autres réserves	229 196 27,28	150 912 21,43
Résultat de l'exercice	9 631 1,15	78 284 11,12
TOTAL (I)	354 327 42,17	344 697 48,94
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
. Emprunts	204 398 24,33	68 116 9,67
Emprunts et dettes financières diverses	9 312 1,11	26 269 3,73
. Associés	163 849 19,50	163 634 23,23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	13 059 1,55	8 899 1,26
. Personnel	30 937 3,68	28 197 4,00
. Organismes sociaux		3 977 0,56
. Etat, impôts sur les bénéfices	60 569 7,21	46 467 6,60
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 805 0,45	1 604 0,23
. Autres impôts, taxes et assimilés		828 0,12
Autres dettes		11 604 1,65
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	485 929 57,83	359 595 51,06
TOTAL PASSIF (I à V)	840 256 100,00	704 292 100,00

-auditme.fr
I commissaire aux comptes

AMV METALLERIE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	46 148		46 148	3,39	52 755	4,63	-6 607	-12,51	
Production vendue biens	917		917	0,07	1 813	0,16	-896	-49,41	
Production vendue services	1 313 899		1 313 899	96,54	1 084 592	95,21	229 307	21,14	
Chiffres d'Affaires Nets	1 360 964		1 360 964	100,00	1 139 160	100,00	221 804	19,47	
Production stockée			-41 218	-3,02	21 775	1,91	-62 993	-289,28	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2 642	0,19	10 130	0,89	-7 488	-73,91	
Autres produits			2 007	0,15			2 007	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			1 324 396	97,31	1 171 065	102,80	153 331	13,09	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-26	0,00			-26	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			437 435	32,14	311 649	27,36	125 786	40,36	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			2 034	0,15	296	0,03	1 738	587,16	
Autres achats et charges externes			540 775	39,73	438 598	38,50	102 177	23,30	
Impôts, taxes et versements assimilés			5 646	0,41	5 191	0,46	455	8,77	
Salaires et traitements			190 576	14,00	172 097	15,11	18 479	10,74	
Charges sociales			115 855	8,51	95 910	8,42	19 945	20,80	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 937	1,17	18 682	1,64	-2 745	-14,68	
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 689	0,27			3 689	N/S	
Autres charges			100	0,01	740	0,06	-640	-66,48	
Total des charges d'exploitation (II)			1 312 022	96,40	1 043 164	91,57	268 858	25,77	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			12 374	0,91	127 901	11,23	-115 527	-90,32	
- audit-me.fr I commissaire aux comptes									
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Produits financiers de participations			4	0,00			4	N/S	
Autres intérêts et produits assimilés					752	0,07	-752	-100,00	
Total des produits financiers (V)			4	0,00	752	0,07	-748	-99,46	
Intérêts et charges assimilées			933	0,07	1 357	0,12	-424	-31,24	
Total des charges financières (VI)			933	0,07	1 357	0,12	-424	-31,24	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-930	-0,06	-604	-0,04	-326	-53,96	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			11 445	0,84	127 297	11,17	-115 852	-91,00	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			20	0,00	474	0,04	-454	-95,77	
Total des produits exceptionnels (VII)			20	0,00	474	0,04	-454	-95,77	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			24	0,00	28 280	2,48	-28 256	-99,91	
Total des charges exceptionnelles (VIII)			24	0,00	28 280	2,48	-28 256	-99,91	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-4	0,00	-27 805	-2,43	27 801	99,99	
Impôts sur les bénéfices (X)			1 810	0,13	21 208	1,86	-19 398	-91,46	
Total des Produits (I+III+V+VII)			1 324 420	97,31	1 172 292	102,91	152 128	12,88	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			1 314 789	96,61	1 094 008	96,04	220 781	20,18	
RÉSULTAT NET			9 631	0,71	78 284	6,87	-68 653	-67,89	
			Bénéfice		Bénéfice				
Dont Crédit-bail mobilier			9 238	0,68	9 238	0,81		0,00	

Annexes 21**AMV METALLERIE****ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 840 256,09 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 9 630,82 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/04/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée, de leur valeur, de leur état et de leur destination.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Changement de méthode d'évaluation :

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation :

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AMV METALLERIE

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Pour pallier à toutes problématiques la société a mis en place, sur l'exercice 2020, différentes mesures:

- Souscription à un PGE d'un montant de 180 000 euros ;

-auditme.fr
| commissaire aux comptes

AMV METALLERIE

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	2 000		2 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	2 000		2 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 221 156 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 836			11 836
Immobilisations corporelles	199 526	8 850		208 376
Immobilisations financières	944			944
TOTAL	212 306	8 850		221 156

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 183 975 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 836			9 836
Immobilisations corporelles	158 202	15 937		174 139
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	168 037	15 937		183 975

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	9 836	9 836	0	de 1 à 2 ans
Fonds commercial	2 000	0	2 000	Non amortiss.
Inst.agenc./constructions	32 648	18 177	14 471	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	97 494	95 634	1 860	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	2 842	1 658	1 184	5 ans
Instal./agenc.divers	22 138	17 670	4 468	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	43 656	34 374	9 282	de 2 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	9 597	6 625	2 972	de 1 à 4 ans
TOTAL	220 212	183 975	36 237	

AMV METALLERIE

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 587 912 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	232		232
Actif circulant & charges d'avance	587 680	587 680	
TOTAL	587 912	587 680	232

3.4 - Provisions pour dépréciation = 3 689 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		3 689			3 689
Comptes financiers					
Total		3 689			3 689

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 979 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 979
Disponibilités	
TOTAL	1 979

3.6 - Charges constatées d'avance = 39 390 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

AMV METALLERIE**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 105 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2100	50,00	105 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2100	50,00	105 000

4.2 - Etat des dettes = 485 929 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	204 398	204 398		
Dettes financières diverses	9 312	9 312		
Fournisseurs	163 849	163 849		
Dettes fiscales & sociales	108 370	108 370		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	485 929	485 929		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 18 336 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	340
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	17 739
Dettes fiscales & sociales	257
Autres dettes	
TOTAL	18 336

AMV METALLERIE

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

-auditme.fr
| commissaire aux comptes

AMV METALLERIE

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Engagements donnés = 13 670 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	13 670
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	13 670

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		193 995		193 995
Montants de l'exercice		9 238		9 238
Sous-total		203 232		203 232

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		9 238		9 238
Entre 1 et 5 ans		3 849		3 849
A plus de 5 ans				
Sous-total		13 087		13 087

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moins d'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		583		583
A plus de 5 ans				
Sous-total		583		583

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		216 903		216 903

AMV METALLERIE

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 1 979 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	1 979
Fourn rrr a obtenir(40980000000)	728
Org.soc. produits a recevoir(43870000000)	1 250
TOTAL	1 979

8.2 - Charges constatées d'avance = 39 390 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	39 390
TOTAL	39 390

8.3 - Charges à payer = 18 336 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	340
Int courus/emprunts établissts credit(16884000000)	340
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 739
Fourn factures non parvenues(40810000000)	17 739
Dettes fiscales et sociales :	257
Etat autres charges a payer(44860000000)	257
TOTAL	18 336

A.M.V. METALLERIE
Société par actions simplifiée
Au capital de 105 000 euros
Siège social : 7 RUE MODESTE GOULET, 51100 REIMS
335 781 795 RCS REIMS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 juin 2021

➤ **PREMIERE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

➤ **DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 9 631 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 631 euros
Autres réserves	9 631 euros
Solde	----- 0 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

➤ **TROISIEME RÉSOLUTION**

➤ **QUATRIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

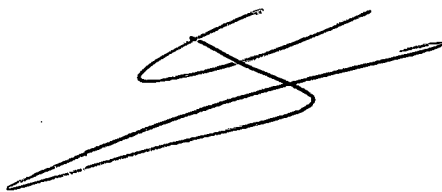
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Société ENTREPRISE GAUTHIER

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

A.M.V. METALLERIE
Société par actions simplifiée
Au capital de 105 000 euros
Siège social : 7 RUE MODESTE GOULET, 51100 REIMS
335 781 795 RCS REIMS

RAPPORT DE GESTION DU Président
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020, l'activité de la Société a été la suivante :

Il n'y a rien de particulier à signaler, hormis les points évoqués dans le paragraphe "examen des comptes".

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Nous avons pris des mesures tant sur le plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à **1 360 964 euros**.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à **-36 569 euros**.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à **439 443 euros**.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à **540 775 euros**.

Le montant des impôts et taxes s'élève à **5 646 euros**.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **190 576 euros**.

Le montant des charges sociales s'élève à **115 855 euros**.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à **9 personnes**.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à **19 626 euros**.

Le montant des autres charges s'élève à **100 euros**.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à **1 312 022 euros**.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **12 374 euros**.

Compte tenu d'un résultat financier de **-930 euros**, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à **11 445 euros**.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de **1 810 euros**,
- d'un résultat exceptionnel de **-4 euros**

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de **9 631 euros**.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à **840 256 euros**.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de :
9 631 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 631 euros
Autres réserves	9 631 euros

Solde	0 euro

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de :
354 327 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à REIMS
Le 30 JUIN 2021

Le président

Société ENTREPRISE GAUTHIER

